

AMICALE PRODOMO

FICHE D'ADHÉSION

Demande d'admission en qualité de membre actif

N° de dossier : _____	Date de réception : ____ / ____ / ____
-----------------------	--

A. IDENTITÉ ET COORDONNÉES DU CANDIDAT

Nom et prénoms	_____		
Date de naissance	_____	Lieu de naissance	_____
Nationalité	_____	Profession	_____
Adresse complète	_____		
Téléphone / WhatsApp	_____	Adresse électronique	_____
Pièce d'identité	_____	Numéro	_____
Personne à prévenir	_____		
Lien avec le candidat	_____	Téléphone	_____

B. LIEN AVEC PRODOMO ET PARTICIPATION ASSOCIATIVE

Lien avec le groupe	_____
Membre référent (facultatif)	_____
Motivation principale	_____

Domaines dans lesquels je souhaiterais contribuer :

- ☐ Solidarité et accompagnement des membres
- ☐ Organisation d'événements et cohésion
- ☐ Finances, budget ou contrôle
- ☐ Communication et secrétariat
- ☐ Développement de projets et partenariats
- ☐ Actions communautaires ou humanitaires

Compétences ou moyens que je peux mettre au service de l'Amicale :

FICHE D'ADHÉSION - ENGAGEMENTS ET DONNÉES PERSONNELLES

À compléter par le candidat, puis par les responsables habilités

C. DÉCLARATION ET ENGAGEMENTS DU CANDIDAT

Je soussigné(e), _____, demande mon admission comme membre actif de l'Amicale Prodomo et déclare :

- ☐ avoir reçu ou avoir eu accès aux statuts et au règlement intérieur ;
- ☐ adhérer à l'objet, aux valeurs et aux décisions régulièrement adoptées par l'Association ;
- ☐ m'engager à participer, dans la mesure de mes possibilités, aux réunions, consultations, votes et activités ;
- ☐ respecter les autres membres, la confidentialité des échanges et les règles relatives aux conflits d'intérêts ;
- ☐ m'acquitter du droit d'adhésion unique de 10 000 FCFA et de la cotisation minimale de 2 000 FCFA par mois ;
- ☐ certifier exacts les renseignements fournis dans la présente fiche et signaler toute modification utile.

D. PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES ET AUTORISATIONS

Cadre applicable. Les informations sont traitées conformément à la loi n° 2013-450 du 19 juin 2013 relative à la protection des données à caractère personnel. Le responsable du traitement est l'Amicale Prodomo, représentée par son Bureau.

Données et finalités. Identité et coordonnées, situation associative, paiements, participation et, si elle est fournie, personne à prévenir : admission, registre des membres, gestion des cotisations, convocations, solidarité, activités et obligations légales.

Caractère obligatoire ou facultatif. Les données d'identité et de contact indispensables à l'admission sont obligatoires. Les autres renseignements et les autorisations ci-dessous sont facultatifs ; leur refus n'empêche pas l'adhésion.

Destinataires et confidentialité. Seuls les membres du Bureau et les personnes habilitées y accèdent pour leurs missions. Aucune communication à un tiers n'est faite sans autorisation, sauf obligation légale. Les services numériques utilisés, notamment WhatsApp, la messagerie et le site internet, peuvent traiter certaines données selon leurs propres conditions et, le cas échéant, hors de Côte d'Ivoire.

Conservation. Les données d'adhésion sont conservées pendant la qualité de membre, puis cinq ans après sa cessation, sous réserve des obligations légales plus longues. Les usages facultatifs cessent après retrait de l'autorisation, sans remettre en cause les utilisations antérieures licites.

Vos droits. Vous pouvez demander l'accès, la rectification, la mise à jour, l'opposition ou l'effacement de vos données, et retirer une autorisation facultative, auprès du Secrétaire général par les coordonnées officielles de l'Amicale. Vous pouvez également saisir l'Autorité de protection compétente.

- ☐ J'ai lu cette information et j'autorise le traitement des données indispensables à l'examen et à la gestion de mon adhésion.
- ☐ Si j'ai indiqué une personne à prévenir, je confirme l'avoir informée de la transmission de ses coordonnées à l'Amicale.

AUTORISATIONS FACULTATIVES - cochez une réponse pour chaque usage

Annuaire interne : nom, prénoms, téléphone/WhatsApp, courriel et compétences	☐ Oui ☐ Non
Calendrier interne des anniversaires : jour et mois uniquement, sans l'année	☐ Oui ☐ Non
Photos ou vidéos dans les espaces privés de l'Amicale, notamment le groupe WhatsApp	☐ Oui ☐ Non
Photos, vidéos ou nom sur le site internet, les réseaux sociaux, affiches et supports publics	☐ Oui ☐ Non

Ces choix peuvent être modifiés à tout moment pour les utilisations futures. Aucune case facultative non cochée ne vaut autorisation.

Consentement et signature du candidat	Réception par le secrétaire général
Nom : _____ Date : _____ Signature : _____	Nom : _____ Date : _____ Signature : _____

FICHE D'ADHÉSION - CADRE ADMINISTRATIF ET DÉCISION

À compléter par les responsables habilités de l'Amicale

E. PIÈCES ET PAIEMENTS

Élément	Statut	Référence / date
Pièce d'identité ou justificatif demandé par le Bureau	☐ Reçu ☐ À fournir	_____
Droit d'adhésion unique : 10 000 FCFA	☐ Payé ☐ À payer	_____
Première cotisation exigible : 2 000 FCFA minimum	☐ Payée ☐ À payer	_____

F. CADRE RÉSERVÉ AU BUREAU

Décision	☐ Admission acceptée ☐ Ajournée ☐ Refusée		
Date de décision	_____ _____	Admission effective	_____ _____
N° de membre	_____ _____	Référence du PV	_____ _____
Observations	_____		
Notification	Décision notifiée au candidat le ____ / ____ / ____ par : _____		
Président		Trésorier général	
Nom : _____ Date : _____ Signature : _____		Nom : _____ Date : _____ Signature : _____	

Rappel : le paiement du droit d'adhésion ou d'une cotisation ne vaut pas, à lui seul, admission. L'admission devient effective après la décision du Bureau, l'acceptation des textes et les paiements requis.